

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02815

Numéro SIREN : 512 047 952

Nom ou dénomination : A.E.I.C.

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2021 sous le numéro de dépôt 4010

SAS AEIC

Exercice clos le 31/12/2020

SAS AEIC

**121 B RUE DES BLAINS
92220 BAGNEUX**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 1 040 000 euros - RCS PARIS B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 04 652 008 939

SOMMAIRE

1/ COMPTES ANNUELS	1
Attestation de présentation	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Note jointe aux comptes annuels	7
2/ AUTRES INFORMATIONS	8
Bilan détaillé	9
Compte de résultat détaillé	11
Liasse fiscale	13

1/ COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS AEIC relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	1 041 825	Euros
Chiffre d'affaires :	119 656	Euros
Résultat net comptable :	80 490	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS,
Le 07/01/2021

Monsieur Philippe FERRAND
Expert-comptable



Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 175	1 138	37	429	- 392
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				500	- 500
TOTAL (I)	1 175	1 138	37	929	- 892
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				35 593	- 35 593
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 031		4 031		4 031
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	554		554		554
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	400 000	
Disponibilités	637 203		637 203	576 910	60 293
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	1 041 788		1 041 788	1 012 503	29 285
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 042 964	1 138	1 041 825	1 013 432	28 393

Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 12 000)	12 000	12 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 200	1 200	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	935 440	753 141	182 299
Résultat de l'exercice	80 490	182 299	- 101 809
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 029 129	948 640	80 489
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	12 696	9 554	3 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices		49 306	- 49 306
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5 932	- 5 932
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	12 696	64 793	- 52 097
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 041 825	1 013 432	28 393

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	119 656		119 656	278 104	- 158 448
Chiffres d'affaires Nets	119 656		119 656	278 104	- 158 448
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			-1	0	- 1
Total des produits d'exploitation (I)			119 656	278 104	- 158 448
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			457	2 025	- 1 568
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			19 050	33 535	- 14 485
Impôts, taxes et versements assimilés			667	670	- 3
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements sur immobilisations			392	392	
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				3	- 3
Total des charges d'exploitation (II)			20 565	36 624	- 16 059
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			99 090	241 480	- 142 390
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances			8 000	4 667	3 333
Autres intérêts et produits assimilés			502	686	- 184
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			8 502	5 353	3 149
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			8 502	5 353	3 149
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			107 592	246 833	- 139 241

Compte de résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	27 102	64 534	- 37 432	-58,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	128 157	283 457	- 155 300	-54,79
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	47 667	101 158	- 53 491	-52,88
RESULTAT NET	80 490	182 299	- 101 809	-55,85
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Note jointe aux comptes annuels

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation n'a cependant eu que peu d'impact sur notre activité depuis le 1er janvier 2020 et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation, à la date d'arrêté des comptes le 07 janvier 2021.

2/ AUTRES INFORMATIONS

AUTRES INFORMATIONS

Bilan détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres immobilisations corporelles	1 175	1 138	37	429	- 392
2183000000 Matériel de bureau et matériel informa	1 175		1 175	1 175	
2818300000 Amortissement Immobilisations Corporel		1 138	-1 138	-747	- 391
Autres immobilisations financières				500	- 500
2755000000 Cautions				500	- 500
TOTAL (I)	1 175	1 138	37	929	- 892
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés				35 593	- 35 593
4111010000 X-PM				35 593	- 35 593
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 031		4 031		4 031
4440000000 Etat - Impôts sur les bénéfices	4 031		4 031		4 031
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	554		554		554
4456700000 Crédit de TVA à reporter	554		554		554
Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	400 000	
5081000000 Valeurs mobilières de placement (Spiri	200 000		200 000	200 000	
5081010000 Valeurs mobilières de placement (Horiz	200 000		200 000	200 000	
Disponibilités	637 203		637 203	576 910	60 293
5122000000 Compte FIDUCIAL	632 536		632 536	572 243	60 293
5187000000 Intérêts courus non échus	4 667		4 667	4 667	
TOTAL (II)	1 041 788		1 041 788	1 012 503	29 285
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 042 964	1 138	1 041 825	1 013 432	28 393

Bilan détaillé (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 12 000) 1013000000 Capital	12 000 12 000	12 000 12 000	
Réserve légale 1061000000 Réserve légale	1 200 1 200	1 200 1 200	
Report à nouveau 1100000000 Report à nouveau	935 440 935 440	753 141 753 141	182 299 182 299
Résultat de l'exercice	80 490	182 299	- 101 809
TOTAL (I)	1 029 129	948 640	80 489
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés 4551000000 Compte courant associé AEIC 4551020000 Compte courant associé CAF	12 696 12 696	9 554 5 650 3 904	3 142 7 046 - 3 904
. Etat, impôts sur les bénéfices 4440000000 Etat - Impôts sur les bénéfices		49 306 49 306	- 49 306 - 49 306
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 4457000000 TVA COLLECTEE		5 932 5 932	- 5 932 - 5 932
TOTAL (IV)	12 696	64 793	- 52 097
TOTAL PASSIF (I à V)	1 041 825	1 013 432	28 393

Compte de résultat détaillé

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	119 656		119 656	278 104	- 158 448
7060000000 Prestations de service	110 250		110 250	256 200	- 145 950
7085000000 Ports et frais accessoi	9 406		9 406	21 904	- 12 498
Chiffre d'affaires Net	119 656		119 656	278 104	- 158 448

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres produits	-1	0	- 1	N/S
7580000000 Produits divers	-1	0	- 1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	119 656	278 104	- 158 448	-56,97
Achats de matières premières et autres approvisionnement	457	2 025	- 1 568	-77,43
6022100000 COMBUSTIBLE		111	- 111	-100
6022120000 Combustible pour CAF	457	1 914	- 1 457	-76,12
Autres achats et charges externes	19 050	33 535	- 14 485	-43,19
6063000000 Fournitures d'entretien et de petit équipement	900	1 851	- 951	-51,38
6064000000 Fournitures administratives AEIC	281	435	- 154	-35,40
6064020000 Fournitures administratives CAF	253	126	127	100,79
6098010000 Rabais	-50		- 50	N/S
6132020000 Locations immobilières CAF	7 600	13 693	- 6 093	-44,50
6135000000 LOCATIONS DE VEHICULES		80	- 80	-100
6135020000 LOCATION MOBILIERES CAF		228	- 228	-100
6140000000 CHARGES LOCATIVES		68	- 68	-100
6156000000 ENTRETIENS REPARATIONS		6	- 6	-100
6156010000 ENTRETIEN REPARATION CAF		21	- 21	-100
6161020000 PRIME ASSURANCE CAF		68	- 68	-100
6226000000 Honoraires	1 050	1 050		0,00
6226010000 HONORAIRES CAF		1 210	- 1 210	-100
6227000000 Frais de greffe	44	44		0,00
6234000000 Cadeaux à la clientèle	118	245	- 127	-51,84
6251000000 Frais de stationnement AEIC	16	39	- 23	-58,97
6251020000 Frais de stationnement CAF	160	275	- 115	-41,82
6251100000 Péages AEIC	437	453	- 16	-3,53
6251120000 Péages CAF	233	843	- 610	-72,36
6253000000 Frais kilométriques	5 523	4 789	734	15,33
6254000000 Voyages et déplacements AEIC	349	1 051	- 702	-66,79
6254020000 Voyages et déplacements CAF	513	3 251	- 2 738	-84,22
6257000000 Réceptions AEIC	736	2 691	- 1 955	-72,65
6257020000 Réceptions CAF	62	89	- 27	-30,34
6260000000 ABDT INTERNET		251	- 251	-100
6260500000 Abonnement Internet	280		280	N/S
6261000000 Téléphone portable AEIC	170	277	- 107	-38,63
6261010000 TELEPHONE CAF		10	- 10	-100
6262000000 Affranchissements AEIC	29	28	1	3,57
6262010000 AFFRANCHISSEMENT CAF		19	- 19	-100
6278000000 Autres frais bancaires-commissions	345	345		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	667	670	- 3	-0,45
6351100000 CONTRIB FONCIERE DES ENTREP	667	670	- 3	-0,45
Dotations aux amortissements sur immobilisations	392	392		0,00
6811200000 Immobilisations corporelles	392	392		0,00
Autres charges		3	- 3	-100
6580000000 CHGES DIV DE GESTION COURANTE		3	- 3	-100
Total des charges d'exploitation (II)	20 565	36 624	- 16 059	-43,85
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	99 090	241 480	- 142 390	-58,97
Produits des autres valeurs mobilières et créances	8 000	4 667	3 333	71,42

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
7621000000 Revenus des titres immobilisés	8 000	4 667	3 333	71,42
Autres intérêts et produits assimilés	502	686	- 184	-26,82
7680000000 Autres produits financiers	502	686	- 184	-26,82
Total des produits financiers (V)	8 502	5 353	3 149	58,83
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 502	5 353	3 149	58,83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	107 592	246 833	- 139 241	-56,41
Impôts sur les bénéfices (X)	27 102	64 534	- 37 432	-58,00
6950000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		64 534	- 64 534	-100
6951000000 Impôts dus en France	27 102		27 102	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	128 157	283 457	- 155 300	-54,79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	47 667	101 158	- 53 491	-52,88
RESULTAT NET	80 490	182 299	- 101 809	-55,85

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>SAS AEIC</u>				Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>121 B RUE DES BLAINS 92220 BAGNEUX</u>																			
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>						5	1	2	0	4	7	9	5	2	0	0	0	1	9
5	1	2	0	4	7	9	5	2	0	0	0	1	9						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																			
				Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>															
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	1 175	030	1 138	37												
	Immobilisations financières * (1)		040		042														
	Total I (5)		044	1 175	048	1 138	37												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070														
		Autres * (3)	072	4 585	074		4 585												
	Valeurs mobilières de placement		080	400 000	082		400 000												
	Disponibilités		084	637 203	086		637 203												
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	1 041 788	098		1 041 788												
	Total général (I + II)		110	1 042 964	112	1 138	1 041 825												
PASSIF				Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		12 000													
	Écarts de réévaluation			124															
	Réserve légale			126		1 200													
	Réserves réglementées *			130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132														
	Report à nouveau			134		935 440													
	Résultat de l'exercice			136		80 490													
	Provisions réglementées			140															
Total I			142		1 029 129														
Provisions pour risques et charges			Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	12 696	172	12 696													
	Produits constatés d'avance			174															
Total III			176		12 696														
Total général (I + II + III)			180		1 041 825														
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2020

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS AEIC Néant ☐

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/12/2020

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	
		Services *		215	
				217	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218 119 656
	Production immobilisée *				222
	Subventions d'exploitations reçues				224
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				226
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230 (1)
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				232 119 656
	Variation de stocks (marchandises) *				234
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				238 457
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			240
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		242 19 050	244 667
	Rémunérations du personnel *				243 667
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				250
Dotations aux amortissements *				252	
Dotations aux provisions				254 392	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		256		262
Total des charges d'exploitation (II)				259	20 565
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					260 99 090
Produits financiers (III)	280	8 502	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				296	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306 27 102	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 80 490
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	312	80 490	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	316			
	Provisions non déductibles *	318			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	322			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	324 27 102			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	330 8 243			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	348			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	350			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	352			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	354			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	356			
	ZRD (44. terdecies)	358			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	360			
	ZFANG 44. quaterdecies	362			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	364			
	Créance due au report en arrière du déficit	366			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	368			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	370			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372 114 491
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	374			
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :		376		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					378 114 491

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

DGFIP N°2033-B-SD 2020

Extension

SAGE Experts-comptables janvier 2020

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>SAS AEIC</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426												
	Constructions		430		432		434		436												
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446												
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456												
	Matériel de transport		460		462		464		466												
	Autres immobilisations corporelles		470	1 175	472		474		476	1 175											
Immobilisations financières			480	500	482		484	500	486												
TOTAL			490	1 675	492		494	500	496	1 175											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516												
	Constructions		520		522		524		526												
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536												
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546												
	Matériel de transport		550		552		554		556												
	Autres immobilisations corporelles		560	747	562	392	564		566	1 138											
TOTAL			570	747	572	392	574		576	1 138											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾	579		Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AEIC										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="4">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Terrains	710		715		2							Constructions	720		725		3							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5							Matériel de transport	750		755		6							Autres immobilisations corporelles	760		765		7							TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
	Dotations		Reprises																																																																																																																																
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																													
Terrains	710		715		2																																																																																																																														
Constructions	720		725		3																																																																																																																														
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																														
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																														
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																														
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																														
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780																																																																																																																										
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																										
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																										
Déficits reportables				984																																																																																																																															
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																															
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																															
IV DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																									
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI										325																																																																																																																									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																																																									
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																																																									
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																									
Montant de la TVA collectée										374	23 931																																																																																																																								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	7 65																																																																																																																								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise:SAS AEIC.....		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2020.. et clos le:31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

5 1 2 0 4 7 9 5 2

Dénomination de l'entreprise

SAS AEIC

Adresse (voie)

121 B RUE DES BLAINS

Code postal

92220

Ville

BAGNEUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	60

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2020

SIREN

5 1 2 0 4 7 9 5 2

Dénomination de l'entreprise

SAS AEIC

Adresse (voie)

121 B RUE DES BLAINS

Code postal

92220

Ville

BAGNEUX

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SADE Experts-comptables Janvier 2020

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES										N° 2065-SD 2020	
<i>Formulaire obligatoire</i> (art 223 du Code général des impôts)  IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Tmbre à date du service											
Exercice ouvert le		01012020		et clos le		31122020		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:								Adresse du siège social:			
SAS AEIC 121 B RUE DES BLAINS 92220 BAGNEUX											
SIRET		5		1		2		0		4	
		7		9		5		2		0	
		0		0		0		1		9	
Mél : impots.paris@sadec-akelys.fr											
Adresse du principal établissement:								Ancienne adresse en cas de changement:			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
SIRET											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées		CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET AUTRES CONSEILS DE GESTION						Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*				Bénéfice imposable à 28%		76 371		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%				38 120		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches											
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		☐		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>		☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		☐		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		☐		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>		☐		Autres dispositifs		☐	
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		☐		Société d'investissement immobilier cotée		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)											
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies C-I-1</i>), cocher la case ci-contre											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée											
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-I-2</i>), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe											
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?											
OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé											
CIEL / EBP											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS						Tél:					
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date: 07012021 Lieu: BAGNEUX					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné						Qualité et nom du signataire: Président EDOUARD ARRUBARENA					
						Signature:					

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD			
<i>Formulaire obligatoire</i> <i>(art 223 du Code général des impôts)</i>						2020			
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD									
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVL T réalisée au cours de l'exercice					
				MVL T restant à reporter					

2020	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)			
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice			
A- Règles de droit commun			
Charges financières nettes de l'exercice		a	
EBITDA fiscal de l'exercice		b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)		c	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé			
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise		d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé		e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)		f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h	
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report			
A- Suivi des charges financières nettes en report			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report			
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r		
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)			

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(A soustraire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imputé sur le déficit de l'exercice 7a		imposé à 10 % 7b
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

SAGE Experts-comptables janvier 2020

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SAS AEIC
121 B RUE DES BLAINS 92220 BAGNEUX
51204795200019
7022Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	114 491
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	38 120

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

76 371

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

Taux réduit d'impôt sur les sociétés - Répartition du capital
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4 (2020)
PAGE 1/3

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS AEIC

Numéro SIRET du principal établissement

51204795200019

Code APE

7022Z

Adresse du siège social si différente

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

[illegible]

LTENG219B4 (2020)
PAGE 2/3

SAS AEIC

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

SAS AEIC

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

SAGE Experts-comptables Janvier 2020



S.A.S au capital de 12000€
512.047.952 R.C.S. Nanterre

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 29 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 29 Janvier

A 15 heures

Les associés de A.E.I.C. Société par Actions Simplifiée au capital de 12.000 € divisé en 60 parts de 200 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.
Sont présents :

Madame ARRUBARRENA Michèle porteuse de	24 parts
Monsieur ARRUBARRENA Eduardo porteur de	36 parts

Soit	60 parts

Sur un total de 60 parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 60 parts, soit plus de la moitié des parts sociales,
L'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par Monsieur ARRUBARRENA Eduardo, Président.
Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
Autorisation donnée au Président pour continuer la recherche d'investissements permettant de faire croître la société

121 bis rue des Blains
92220 BAGNEUX
France

Tél : +33 1 46 65 92 29

Mail : aeic@arrubarrena.net
Web : www.arrubarrena.net



S.A.S au capital de 12000€
512.047.952 R.C.S. Nanterre

Rémunération du Président,
Rémunération des comptes courants d'associés
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
L'inventaire et les comptes annuels arrêtés, sous le contrôle de la société SADEC-AKELYS,
au 31 décembre 2020

Le rapport de gestion établi par le Président,

Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce

Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Cette lecture terminée, Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion élaboré par le cabinet SADEC-AKELYS, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat de l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le président propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils ont été validés par le cabinet SADEC-AKELYS et présentés et faisant apparaître un bénéfice de 80489,85 €.

Il propose également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	40489,85 €
Affectation au compte « report à nouveau »	40489,85 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

121 bis rue des Blains
92220 BAGNEUX
France

Tél : +33 1 46 65 92 29

Mail : aeic@arrubarrena.net
Web : www.arrubarrena.net



S.A.S au capital de 12000€
512.047.952 R.C.S. Nanterre

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président propose de continuer la recherche d'éventuels investissements pouvant amener à la croissance de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la non rémunération du Président de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Il continuera à ne pas percevoir de rémunération sur l'exercice suivant.

Le Président aura droit uniquement au remboursement, sur justification, de ses frais de déplacements et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le Président propose que les comptes courants d'associés, comme les années précédentes, ne soient pas rémunérés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'associé.

121 bis rue des Blains
92220 BAGNEUX
France

Tél : +33 1 46 65 92 29

Mail : aeic@arrubarrena.net
Web : www.arrubarrena.net

Signatures